

QUOI DE NOUVEAU ?

N° 11 - septembre 2023

Bulletin d'informations variées...

UNION DES DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX DE LOT-ET-GARONNE



<http://47.dden-fed.org/>

Une année scolaire commence. Et d'ici quelques semaines, un nouveau Conseil d'école s'installe.

Des partenaires différents vont se retrouver autour d'une table :

enseignants, élus municipaux, parents, et un(e) DDEN (dans le meilleur des cas !)

Mais ces deux dernières « catégories de personnes bénévoles » sont parfois difficiles à recruter.

Dans ce onzième numéro il sera question essentiellement de nous, Délégués Départementaux, de notre mission mais surtout de nos liens avec ces partenaires du conseil d'école.

(Et si une personne aux dons particuliers a la bonne idée de lire ce numéro de septembre....)

« Madame la fée, pourrais-je faire trois vœux ? »

(1) Que notre mission reste utile !

Si nous ne le pensions pas, nous n'aurions pas pris cet engagement...

Que notre « utilité » ait été grignotée par la période du Covid, c'est indéniable : ne pas pouvoir entrer dans les écoles, faire des conseils en visio, etc.

Et pourtant, les enfants sont bien là, leur bien être et leur sécurité sont toujours à vérifier et à assurer. C'est toujours notre rôle !

À notre place, nous ne pouvons pas faire de miracles bien sûr, mais notre présence attentive peut faciliter le dialogue, donner une vision d'ensemble aux points de vue de chacun... C'est vraiment notre rôle !

Et si le conseil d'école était un des derniers lieux où la démocratie est bien installée ?

Et si le Délégué départemental était bien une chance pour l'École !

(2) Que notre mission reste agréable !

Pour quelle raison autant de DDEN ont renouvelé leur mandat, régulièrement ?

La plupart d'entre nous a réalisé qu'être DDEN permettrait de garder un lien plus léger avec le milieu scolaire : être utile socialement sans que ce soit trop lourd comme responsabilité.

L'intérêt de cet engagement, c'est qu'il est

* modulable (une école, ou plus si je le souhaite),

* bien défini (3 conseils et 2 réunions de délégation dans l'année),

* créateur de contacts variés (enseignants, parents, élus, etc.).

Le côté associatif qui vient soutenir la mission officielle apporte un plus à sa réalisation.

Et l'informatique a bien simplifié notre travail et nos échanges !

(3) Que les DDEN soient plus nombreux !

Actuellement les DDEN sont présents dans à peine plus d'un conseil d'école sur deux...

Et la situation est périlleuse : à l'échéance de l'été 2025 près de la moitié des 70 DDEN actuels auront 75 ans et plus. Il n'y a pas de limite d'âge mais ces personnes auront aussi fait plus de trois mandats.

La question est simple : comment susciter des candidatures en assez grand nombre ?

Et la réponse est plus complexe.... mais tourne autour de la communication tous azimut et de la publicité écrite et orale.

Communiquer avec les parents, avec les élus...

Créer des événements pour être visible dans la presse locale et départementale....

On relève le défi !

Trois dates à réserver : **le 9 décembre** - journée de la Laïcité en partenariat avec La Ligue de l'Enseignement / **le 27 janvier** - notre assemblée générale à Ste Livrade et sa Table ronde de l'après-midi avec Jean-Paul Delahaye et Laurence de Cock / et **le 15 février** - Philippe Meirieu !

Événements à diffuser largement autour de vous...

Les DDEN et les parents d'élèves...

Depuis 1985 (article 1 de l'arrêté du 13 mai) les élections de parents d'élèves sont organisées chaque année dans chaque école, par le directeur ou la directrice qui met en place une commission électorale. Elle se compose du directeur d'école, président, d'un enseignant, **de deux parents d'élèves**, d'un **délégué départemental de l'éducation nationale (DDEN)** ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale.

Cette commission est installée lors du dernier conseil d'école de juin. Elle est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections. Son rôle est important et permet d'éviter bien des problèmes.

De plus en plus le vote des parents se fait par voie électronique.

(1) Renseignons-nous auprès de la direction de l'école pour connaître ses membres et sa date de réunion.

(2) Vendredi 13 octobre 2023 : journée de l'élection et moment de rencontres.

(3) Il serait important que nous puissions aussi « recruter » de futurs DDEN chez d'anciens parents d'élèves du primaire. Nous avons quelques moyens de communication écrite et orale : affiche, flyers et « bouche à oreille » au moment du conseil d'école...

Les DDEN et les élus municipaux...

(1) Complétons l'imprimé simplifié de visite d'école pendant le 1^{er} ou le 2^e trimestre de cette année scolaire.

(2) Distribuons la synthèse établie à partir des rapports de 2022-2023.

(3) Déposons affiche et flyers en mairie pour nous faire connaître !

Notre lien essentiel avec les maires, c'est la visite de l'école (ou des écoles) de la commune où ils sont élu(e)s.

Avant la création du conseil d'école (décret de 1990 seulement), les Délégués cantonaux, puis départementaux n'avaient qu'un rôle de « visiteurs d'école »...

C'est pour cela que tous les 4 ans (durée de notre mandat de DDEN) nous prenons le temps de remplir, avec la direction de l'école, un imprimé très détaillé pour faire l'état des lieux précis.

Cette première visite est ensuite entretenue par un imprimé simplifié qui va permettre de suivre les évolutions des situations constatées.

Cette année nous nous donnons la mission d'approfondir les liens avec l'Amicales des maires ruraux (créés lors de notre dernière AG) et d'en créer avec l'Amicale des maires de Lot-et-Garonne.

Les DDEN ont aussi des partenaires au sein du Comité Départemental d'Action Laïque (CDAL) avec la Ligue de l'enseignement et le SE-UNSA.

Nous sommes également en lien avec l'Économie Sociale et Solidaire (ESSR) mise en valeur par la MGEN et la MAIF.

Nous vous en parlons le mois prochain...

Très bonne rentrée à toutes et tous !

Christiane Lafaye présidente départementale
3, rue des Fossés Bouhaut 47170 MEZIN
06 45 64 25 03

Adresse mail : uniondden47@gmail.com
Site internet : <http://47.dden-fed.org/>